



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Mercredi 7 décembre 2022
19h30**

**ALLE
Salle des fêtes**

Assemblée générale ordinaire du 7 décembre 2022 à 19h30

Alle, Salle des fêtes



Délégués : Maires du district de Porrentruy 2018-2022

Commune	Politesse	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signature
Alle	Monsieur	Babey	Stéphane	Maire	079 252 78 42	
Basse-Allaine	Monsieur	Crétin	Thierry	Maire	079 211 39 73	pas présent
Beurnevésin	Monsieur	Fuhrer	Jean-Christophe	Maire	079 446 83 65	
Boncourt	Monsieur	Maitre	Lionel	Maire	079 388 82 40	
Bonfol	Monsieur	Gasser	Fernand	Maire	079 690 19 06	
Bure	Monsieur	Gschwind	Sébastien	Maire	079 338 17 25	
Clos du Doubs	Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Maire	079 356 25 12	
Coeuve	Monsieur	Bleyaert	Benoît	Maire	078 744 73 10	
Cornol	Monsieur	Gerber	Ernest	Maire	079.582 079 411 88 45	
Courchavon	Monsieur	Gschwind	Serge	Maire	54 70 079 686 84 32	
Courgenay	Monsieur	Jolissaint	Didier	Maire	078 904 73 56	
Courtedoux	Monsieur	Minger	François	Maire	079 543 96 76	
Dampfreux	Monsieur	Henry	Michel	Maire	079 545 80 31	excusé
Fahy	Monsieur	Christinaz	Philippe	Maire	079 456 99 33	excusé
Fontenais	Monsieur	Petignat	Yves	Maire	078 861 51 91	
Grandfontaine	Madame	Vuillaume	Marguerite	Maire	079 540 66 82	
Haute-Ajoie	Monsieur	Baconat	Michel	Maire	079 328 24 16	
La Baroche	Monsieur	Schaefer ^{Baer/vuvil}	Romain ^{Josques}	Maire	032 462 10 01	
Lugnez	Madame	Kübler	Brigitte	Maire	078 842 65 03	
Porrentruy	Monsieur	Voirol	Gabriel	Maire	079 208 65 09	
Vendlincourt	Monsieur	Gerber	Eric	Maire	079 933 03 58	

Invitées-és

Institution	Politesse	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
RCJU	Madame	Beuret	Rosalie	Ministre		excusée
RCJU/COM	Monsieur	Riat	Christophe	RCJU/COM		
AEACMBDP	Monsieur	Schneider	Raphaël	Président		excusé

Assemblée générale ordinaire du 7 décembre 2022 à 19h30

Alle, Halle des fêtes



Employé-e-s SIDP

	Titre	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
SIDP	Madame	Cramatte	Sophie	Secrétaire	079 522 23 43	<i>S. Cramatte</i>
SIDP	Madame	Sanchez	Annabelle	Admin. finances	079 946 18 98	<i>A. Sanchez</i>
SIDP	Monsieur	Pressacco	Gregory	Resp. technique	079 827 85 86	<i>G. Pressacco</i>
SIDP	Madame	Bée	Suzy	Secrétaire comptable	079 346 34 33	<i>S. Bée</i>

Presse

	Titre	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
LQJ	Monsieur	Merçay	Josué	Journaliste		
RFJ	Monsieur	Nagy	Thomas	Journaliste		

Délégués : nouveaux Maires du district de Porrentruy 2023-2027

Commune	Politesse	Nom	Prénom	Adresse mail	No téléphone	Signature
Alle	Madame	Génesta-Nagel	Karine	k.gnesta@alle.ch	078.61524.73	<i>K. Génesta-Nagel</i>
Bure	Monsieur	Vallat	Michel	Michel.vallat@bure.ch	079 40 83 407	<i>M. Vallat</i>
Coeuve	Monsieur	Henzelin	Pierre-André	pierre-andre.henzelin@coeuve.ch	079 717 73 68	<i>P. Henzelin</i>
Cornol	Monsieur	Villard	Gilles	g.villard@cornol.ch idem	079 790 37 57	<i>G. Villard</i>
Courchavon	Monsieur	Lallau	Julien	julien.lallau@hotmail.fr	078 631 26 17	<i>J. Lallau</i>
Courtedoux	Madame	Tallat	Isabelle	isabelle.tallat@courtedoux.ch	078 601 92 28	<i>I. Tallat</i>
Dampfreux-Lugne	Monsieur	Henry	Michel			
Grandfontaine	Monsieur	Quiquerez	Sylvain	sylvain.quiquerez@blauvin.ch	079/822 35 28	<i>S. Quiquerez</i>
Haute-Ajoie	Madame	Sudan	Josiane			
Porrentruy	Monsieur	Eggertswyler	Philippe			
Vendlincourt	Madame	Sulliger	Anne	anne.sulliger@me.com	079243 1561	<i>A. Sulliger</i>



Syndicat Intercommunal du District de Porrentruy

Assemblée générale ordinaire

Mercredi 7 décembre 2022 à 19h30 (Alle, Halle des fêtes)

Président :

Baconat Michel

Vice-Présidente :

Vuillaume Marguerite

Liste des présences annexée : 21 délégués invités, intervenants et invités

Invités :

RCJU/COM

Riat Christophe, Délégué aux affaires communales

RFJ

Thomas Nagy

LQJ

Clément Schott

SidP

Cramatte Sophie, secrétaire

Sanchez Annabelle, administratrice des finances

Pressacco Gregory, responsable technique

Bée Suzy, secrétaire-comptable

Excusés :

RCJU

Rosalie Beuret, Ministre des Finances

AEACDP

Raphaël Schneider, Président

Michel Baconat : ouvre la séance de l'assemblée générale des délégués de ce jour. Il s'agit de la dernière assemblée de Michel Baconat. Il salue particulièrement le délégué aux affaires communales Monsieur Christophe Riat. L'AEACDP est excusée. Madame la Ministre des Finances Rosalie Beuret est également excusée.

Les médias sont représentés par Monsieur Thomas Nagy pour RFJ et Clément Schott pour le QJ.

Il remercie la commune d'Alle de son accueil dans ses locaux. Il salue également les nouveaux élus.

Monsieur Romain Schär, maire de La Baroche, est remplacé par M. Jacques Bourquard, conseiller communal. M. Philippe Christinaz, maire de Fahy, est excusé.

Michel Baconat : salue ensuite le personnel administratif et technique du SidP comme susmentionné.

L'ordre du jour se compose de 7 points. Pas de demande de modification de l'ordre du jour.

1.
Accueil

 **Sont nommés scrutateurs : Didier Jolissaint et Yves Petignat**

2.
Désignation des scrutateurs

 **Les PV du 5 octobre 2022 et du 2 novembre 2022 sont approuvés à la majorité évidente.**

3.
Approuver les PV du 5 octobre 2022 et du 2 novembre 2022

Michel Baconat : cède la parole à Eric Gerber et Gregory Pressacco pour le point 4.
Eric Gerber : une note explicative a été transmise avec l'invitation à cette assemblée. Lors de l'assemblée du 15 décembre 2021, vous avez été informé qu'une étude supra-régionale était

4.
Eau –
Interconnexion avec Haute-

en cours. Cette étude était obligatoire pour Haute-Sorne dans le cadre de son Plan général d'alimentation en eau. Cette interconnexion devrait permettre de garantir une alimentation en eau suffisante pour les quatre prochaines décennies. A terme, la Vallée pourrait fournir de l'eau à l'Ajoie et inversement. L'interconnexion permettrait également de résoudre un problème majeur du SidP qui est le renouvellement d'eau dans les conduites de l'A16. Un minimum de 68% de subvention est assuré pour l'ensemble du projet.

La présentation concernant le crédit d'investissement est diffusée.

Gregory Pressacco : l'ECA a subventionné les conduites à 8% au lieu des 10% habituels car certains éléments ne sont pas subventionnés. On accélère le projet afin de profiter de synergies avec le Groupe Corbat et donc de faire des fouilles communes et ainsi, des économies. En cas d'acceptation du crédit, une convention doit être finalisée entre le SidP et la commune de Haute-Sorne. Cette convention règlera les points principaux tels que la propriété finale de la conduite, la taxe de base, la taxe de consommation ainsi que la participation aux coûts de l'étude supra-régionale. L'objectif étant, à terme, pour le SidP, de remettre cette conduite à la commune de Haute-Sorne pour son exploitation. En finançant l'entier de la conduite de contournement, le SidP aura financé l'ensemble de sa participation à toutes les mesures supra-régionales. Une petite convention avec le Groupe Corbat devra être conclue.

Eric Gerber : il s'agit de la part unique du SidP à l'interconnexion. Le crédit doit normalement être passé dans son ensemble et non pas phase par phase. Le service des communes a accepté le phasage du crédit sous-réserve de l'acceptation finale du phasage.

Serge Gschwind : Est-ce qu'il y a une obligation de prendre pour un certain montant d'eau par année ?

Gregory Pressacco : s'il n'y a pas de besoin en eau, la facture sera à zéro pour tout le monde.

Ernest Gerber : demande s'il y aura assez d'eau pour l'Ajoie ?

Gregory Pressacco : il est possible de pomper jusqu'à 1400 m³ par jour à Champs-Fallats. Quand le projet sera achevé, Haute-Sorne pourra livrer jusqu'à 1900 m³ par jour. Par contre, le SidP ne pourrait livrer que 400 m³ sur une durée restreinte.

Eric Gerber : si un jour le prix de l'eau à Haute-Sorne est équivalent ou inférieur à Champs-Fallats, pourquoi pas, peut-être, ne s'approvisionner qu'à Haute-Sorne et garder Champs-Fallats en réserve.

Yves Petignat : demande pourquoi avoir choisi la route de Berlincourt ?

Gregory Pressacco : c'est là que se trouve la conduite à un diamètre suffisant. Il aurait été possible d'utiliser le réseau de distribution de Glovelier, toutefois, la pression aurait été trop forte. De plus, pour les conduites de transport, il est d'usage d'éviter les conduites de raccordement privé.

Michel Baconat : il n'y a pas d'autres questions. Michel Baconat propose de passer au vote.

Les délégués qui acceptent le crédit d'investissement brut de CHF 1'680'000.- se manifestent par un levé de main.

✍ Le crédit d'investissement brut de CHF 1'680'000.- est accepté à l'unanimité.

Michel Baconat : cède la parole à Stéphane Babey.

Stéphane Babey : informe qu'un rapport de législature a été réalisé afin d'informer sur ce qui a été effectué durant cette législature. Ce dernier sera mis à disposition sur Internet.

La première partie du rapport de législature est présentée par Stéphane Babey.

François Minger, Lionel Maître, Eric Gerber et Gabriel Voirol présentent le rapport de législature de leur dicastère respectif.

Gabriel Voirol : informe que, concernant la piscine, les frais d'investissement et de fonctionnement sont à charge du SidP et donc répartis à charge des communes sur la base du modèle isochrone. Le SidP a repris les collaborateurs de la piscine qui peuvent donc travailler en hiver à la patinoire. Il serait toutefois plus simple et efficace si le SidP reprenait la piscine. Ce dossier est sur la table.

Michel Baconat : propose de passer au vote.

Les délégués qui acceptent le rapport de législature se manifestent par un levé de main.

✍ Le rapport de législature est accepté à la majorité évidente.

Sorne – voter un crédit d'investissement brut de CHF 1'680'000.-

5. Rapport de législature et compte rendu des délégués

Michel Baconat : cède la parole à **Stéphane Babey**.

Stéphane Babey : informe que les nouveaux maires auront très rapidement des décisions à prendre notamment concernant le Collège Stockmar. Certes, le personnel est en place mais beaucoup de dossiers sont en cours. Le règlement prévoit une répartition politique et géographique au sein du comité. Aujourd'hui, au niveau politique, se trouve une force que l'on trouve habituellement sous le nom d'entente villageoise. L'idée est de s'affranchir de cette notion de partis politiques et de ne prendre en considération que la répartition géographique. Le comité propose de s'approcher des communes afin de savoir si leur maire est intéressé à rejoindre le comité. Il y a passablement de travail à reprendre au niveau des communes et du SidP. Cela permettrait de gagner du temps.

Gabriel Voirol : encourage à participer au comité car c'est passionnant. Il y a de belles choses à faire ensemble. Sur les sept membres actuels, cinq se retirent. Le maire de Porrentruy, participe forcément au comité. Il manque donc 4 maires.

Stéphane Babey : la première assemblée sera dirigée par le maire le plus âgé donc Philippe Christinaz. Il faudra nommer un président des assemblées et, à partir de ce moment-là, le nouveau président dirigera l'assemblée. Le président du comité ainsi que les membres du comité seront ensuite élus.

Eric Gerber : anciennement, les partis politiques proposaient un membre du comité. Ce n'est plus possible actuellement étant donné que certains maires ne représentent pas de parti politique. Selon les statuts, la représentation doit être géographique, politique, démographique et représenter les minorités.

Les statuts devront de toute manière être revus en raison du nombre de communes.

Stéphane Babey : le président du comité est encore actif jusqu'au lendemain de l'élection du prochain comité.

Sur proposition de Philippe Christinaz, l'assemblée constitutive est fixée au 18 janvier 2023 à 20h00.

6.
Organisation
nouvelle
législature

Christophe Riat : excuse Rosalie Beuret. Il remercie l'ensemble des maires pour le travail de qualité et souhaite beaucoup de plaisir aux maires nouvellement élus et les félicite. La législature qui s'achève a été marquée par, notamment, la réalisation de la patinoire de Porrentruy mais pas uniquement au vu des nombreux dossiers traités. Cette législature a vu une évolution importante des tâches du SidP dans l'intérêt des communes. Avec cette évolution, la question de la Gouvernance s'est posée. Cela a nécessité la création d'un groupe de travail qui a pour mandat d'imaginer un nouveau mode de fonctionnement du SidP. Le modèle de fonctionnement communal doit être revu en raison de la charge de travail et des attentes de la population. Il félicite toutes et tous pour le travail accompli lors de la législature 2018-2022 et donne rendez-vous en 2023 à celles et ceux qui poursuivent leur mandat et aux nouveaux représentants des communes du district. Il souhaite à toutes et tous de très belles fêtes et de bons vœux pour 2023.

7.
Divers

Stéphane Babey : en tant que maire d'Alle, offre l'apéro avec plaisir. Il a partagé des moments extraordinaires au sein du comité. Ce dernier a toujours agi pour le bien de notre région sans jamais tirer la couverture à soi. Dans l'esprit de mutualisation des domaines, l'inauguration de la patinoire a permis de donner de la visibilité au syndicat. C'est au travers des choix proposés et qui ont été acceptés par l'assemblée que cela a été possible. Il a une pensée pour Daniel Egloff qui nous a quittés durant cette législature. Il remercie le personnel du Syndicat ainsi que l'ancienne secrétaire Jacqueline Galvanetto. La dimension du syndicat étant devenue importante, Fabienne Villard-Mertz a été engagée puis Annabelle Sanchez et, finalement, Sophie Cramatte en remplacement de Mme Villard-Mertz. Gregory Pressacco, responsable technique, est le seul homme au sein de l'administration. Il salue leurs efforts. Celles et ceux qui succéderont pourront s'appuyer sur eux. Il ne faut pas hésiter à les solliciter. Il remercie également notre président des assemblées. Ce dernier a toujours mené les assemblées d'une

Conclusion

main de maître et avec humour. En conclusion, il souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.

Michel Baconat : remercie l'ensemble du comité pour le travail accompli ainsi que le personnel administratif. Il remercie la commune d'Alle de son accueil et souhaite une belle soirée et de très belles fêtes de fin d'année à toutes et tous. Il clôt cette assemblée générale à 21h05.

Alle, le 7 décembre 2022

AU NOM DE L'ASSEMBLEE

Le Président


Michel Baconat

La Secrétaire


Sophie Cramatte